



Administration Communale
Strassen

Débitant redevable de la taxe : _____

Siège du débit de boissons : _____

Motif : _____

AUTORISATION DE NUIT BLANCHE

pour la nuit

du

--	--	--

 au

--	--	--

Il est certifié par la présente que le bourgmestre a prorogé jusqu'à 3 heures du matin l'heure normale d'ouverture de l'établissement désigné ci-dessus.

Nombre de jours	Taxe par jour	Taxe due
	35 €	€

Total à payer:

€

signature du demandeur

La présente autorisation doit être affichée à un endroit nettement visible de l'extérieur et elle n'est valable que si le débitant peut présenter une quittance renseignant le paiement du montant total de la taxe due.

Strassen, le _____ le bourgmestre,

Transmis en copie pour gouverne au Commissariat de Proximité de Capellen et Commissariat Porte de l'Ouest Strassen.